

Nombre de membres en exercice : 20
Nombre de suffrages exprimés : 13
VOTES : Contre : 0 Pour : 13
Date de convocation : 20 octobre 2023

**EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Comité Directeur
de l'Office de Tourisme
DE LA GRANDE MOTTE**

Séance du 20 octobre 2023

N° 172

Objet : Attribution Marché « MARCHE POUR LA CREATION, LA CONCEPTION, LE MONTAGE ET LE DEMONTAGE DE LA "FORET MAGIQUE 2023»

Procédure Adaptée Article 28 du Code des Marchés Publics.

L'an deux mille vingt trois
et le vingt octobre

à 15h00, le Comité Directeur de l'Office de Tourisme, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de La Grande Motte, en session ordinaire, sous la présidence de M. Stéphan ROSSIGNOL.

Présents : S ROSSIGNOL-B REY-J JENIN VIGNAUD-P ABEL-O BALLANT-S DE SAN FELIX-L ZORDIA-C CERTOUX-A LASSERAND-S BEZINE-K MONGE-J MESTRE-R GIUSTI

Absents excusés : T BOUVAREL-I BERGE-C BERGER-H PARENA-J SERIE-J KERUZORE-I JOULIE-C CAFFIN-S DELACHAUSSEE

Assistaient à la séance : S CHAUSSON – J ARNAUD

Le Président expose :

Conformément aux articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique, nous avons procédé à une consultation suivant la procédure adaptée, en vue d'attribuer un marché pour les prestations de création, conception, le montage et le démontage de la forêt magique DECEMBRE 2023-JANVIER 2024

Après ouverture du pli :

- de retenir l'entreprise suivante :

SARL EVENIUMS CONCEPT

117 RUE DES CHARPENTIER PA BEL AIR 12000 RODEZ.

Téléphone : 05.65.42.63.76. E-mail : moteiro@eveniums-concept.com

SIRET : 51258823700010

pour un montant de 119 166,67 HT pour l'édition DECEMBRE 2023-JANVIER 2024 de la Forêt Magique.

- d'autoriser Monsieur Jérôme ARNAUD, Directeur de l'Office de Tourisme à entreprendre les démarches administratives et à signer les pièces se rapportant à ce marché.

Où l'exposé, et après avoir délibéré, la proposition est adoptée à l'unanimité.

Le Président
Stéphan ROSSIGNOL